



Engins de chantier représentatifs de leur catégorie

Les épreuves pratiques des CACES® R.482 doivent être réalisées sur des engins de chantier dits « représentatifs de leur catégorie ».

Les caractéristiques requises pour chaque catégorie sont les suivantes :

CACES® R.482	TYPE(S) D'ENGIN(S)	Caractéristiques minimales nécessaires pour la réalisation des épreuves pratiques	
A	Pelle hydraulique	À chenilles ou sur pneumatiques Avec godet rétro Equipée pour le levage de charges	5 t ≤ masse ≤ 6 t
	ET		
	Motobasculeur ou Chargeuse	Sur pneumatiques	3 t ≤ masse ≤ 6 t
	ou Compacteur	À chenilles ou sur pneumatiques À cylindres, sur pneumatiques ou mixte	5 t ≤ masse ≤ 6 t 3 t ≤ masse ≤ 6 t
B1	Pelle hydraulique	À chenilles ou sur pneumatiques Avec godet rétro Equipée pour le levage de charges	masse > 12 t
B2	Machine de sondage ou de forage	Machine automotrice, à conducteur porté ou accompagnant, équipée de mors de serrage	masse > 2 t
B3	Pelle rail-route	Avec godet rétro Equipée pour le levage de charges	masse > 12 t
C1	Chargeuse	Surpneumatiques	masse > 6 t
	ou Chargeuse-pelleteuse	Surpneumatiques	masse > 6 t
C2	Bouteur	À chenilles	masse > 6 t
C3	Niveleuse	Automotrice	masse > 6 t
D	Compacteur	À cylindres, sur pneumatiques ou mixte	masse > 6 t
E	Tombereau	Rigide ou articulé	masse > 6 t
F	Chariot de manutention tout-terrain à conducteur porté	À flèche télescopique, avec stabilisateurs Muni de bras de fourche + godet	capacité ≥ 4 t portée ≥ 8 m masse > 6 t
G	Deux engins choisis parmi la liste des engins représentatifs des catégories B à F	Un engin à chenilles ET Un engin sur pneumatiques ou à cylindre(s)	

Salle théorique :

- une salle aérée, éclairée et maintenue à une température de confort, équipée de chaises et tables en nombre adapté (au minimum pour 7 personnes), avec une source d'eau potable permettant de délivrer au moins 3 litres d'eau fraîche par personne et par jour,
- un local adapté permettant de changer de vêtements, préchauffé en hiver pour être à température à l'arrivée des salariés le matin,
- des sanitaires hommes et femmes séparés, aérés, éclairés et chauffés, disposant d'une arrivée d'eau chaude pour se laver les mains.

Moyens pour tests pratiques :

Outre l'équipement (engin(s) de chantier représentatif(s) de la catégorie, défini(s) à l'annexe A1/4), les matériels ci-dessous doivent être disponibles sur le site certifié pour réaliser les épreuves pratiques des CACES® R.482 :

Catégorie	Surface et matériels	
A	Surface	Évolutions des 2 engins : 225 m ² minimum (15 m x 15 m) adaptée aux épreuves à réaliser
	Matériel	Unité de transport (camion, benne sur remorque ou motobasculeur) adaptée à la pelle, et à la chargeuse le cas échéant
		Accessoires de levage adaptés aux charges à manutentionner
		Camion ou remorque porte-engins adapté(e) aux deux engins
	Charges	Simple : masse ≥ 50% capacité nominale de l'engin
		Complexe : masse ≥ 50% capacité nominale de l'engin, centre de gravité déporté
Longue : masse ≥ 25% capacité nominale de l'engin, longueur ≥ 4 m		
B1	Surface	Évolutions : 225 m ² minimum (longueur ≥ 5 x longueur de la pelle) adaptée aux épreuves à réaliser
		Chargement des matériaux : 225 m ² minimum (15 m x 15 m)
		Déchargement des matériaux : 100 m ² minimum (10 m x 10 m)
	Matériel	Unité de transport (camion, benne sur remorque ou motobasculeur) adaptée à la pelle
		Accessoires de levage adaptés aux charges à manutentionner
		Camion ou remorque porte-engins adapté(e) à l'engin (si option « porte-engins »)
	Charges	Simple : masse ≥ 50% capacité nominale de l'engin
		Complexe : masse ≥ 50% capacité nominale de l'engin, centre de gravité déporté
		Longue : masse ≥ 25% capacité nominale de l'engin, longueur ≥ 4 m
B2	Surface	Évolutions : 225 m ² minimum (15 m x 15 m) adaptée aux épreuves à réaliser

Catégorie	Surface et matériels	
B3	Surface	Évolutions : 225 m ² minimum (longueur ≥ 5x longueur de la pelle) adaptée aux épreuves à réaliser
		Chargement des matériaux : 225 m ² minimum (15 m x 15 m)
		Déchargement des matériaux : 100 m ² minimum (10 m x 10 m)
Matériel	Voie de chemin de fer de longueur ≥ 5x longueur de la pelle	
	Unité de transport (camion, benne sur remorque, motobasculeur ou wagon) adaptée à la pelle	
	Camion ou remorque porte-engins adapté(e) à l'engin (si option « porte-engins »)	
C1	Surface	Évolutions : 400 m ² minimum (longueur ≥ 5x longueur de la chargeuse ou de la chargeuse-pelleteuse) adaptée aux épreuves à réaliser
		Chargement des matériaux : 225 m ² minimum (15 m x 15 m)
		Déchargement des matériaux : 100 m ² minimum (10 m x 10 m)
	Matériel	Unité de transport (camion, benne sur remorque ou motobasculeur) adaptée à la chargeuse ou à la chargeuse-pelleteuse
		Accessoires de levage adaptés aux charges à manutentionner
		Camion ou remorque porte-engins adapté(e) à l'engin (si option « porte-engins »)
Charges	Simple : masse ≥ 50% capacité nominale de l'engin	
	Complexe : masse ≥ 50% capacité nominale de l'engin, centre de gravité déporté	
	Longue : masse ≥ 25% capacité nominale de l'engin, longueur ≥ 4 m	
C2	Surface	Évolutions : 625 m ² minimum (longueur ≥ 5x longueur de l'engin) adaptée aux épreuves à réaliser
	Matériel	Camion ou remorque porte-engins adapté(e) à l'engin (si option « porte-engins »)
C3	Surface	Évolutions : 625 m ² minimum (longueur ≥ 5x longueur de l'engin) adaptée aux épreuves à réaliser
	Matériel	Camion ou remorque porte-engins adapté(e) à l'engin (si option « porte-engins »)
D	Surface	Évolutions : 400 m ² minimum (longueur ≥ 5x longueur de l'engin) adaptée aux épreuves à réaliser
	Matériel	Camion ou remorque porte-engins adapté(e) à l'engin (si option « porte-engins »)
E	Surface	Évolutions : Circuit de longueur 500 m minimum, permettant de monter les vitesses et de garantir les distances de freinage et d'arrêt
		Chargement / déchargement des matériaux : 400 m ² minimum (20 m x 20 m)
	Matériel	Engin de chargement adapté au tombereau Camion ou remorque porte-engins adapté(e) à l'engin (si option « porte-engins »)
F	Surface	Évolutions : 400 m ² minimum (longueur ≥ 5x longueur du chariot) adaptée aux épreuves à réaliser
		Chargement des matériaux : 225 m ² minimum (15 m x 15 m)
		Déchargement des matériaux : 100 m ² minimum (10 m x 10 m)
	Matériel	Camion ou remorque adaptée pour le chargement des 3 charges simples
		Camion ou remorque porte-engins adapté(e) à l'engin (si option « porte-engins »)
	Charges	Simple : 3 charges de masse ≥ 50% capacité nominale de l'engin
Complexe : masse ≥ 50% capacité nominale de l'engin, centre de gravité déporté		
Longue : masse ≥ 25% capacité nominale de l'engin, longueur ≥ 4 m		
G	Surface	Évolutions des 2 engins : 625 m ² minimum (15 m x 15 m) adaptée aux épreuves à réaliser
	Matériel	Camion ou remorque porte-engins adapté(e) aux deux engins